

Info Réseau n°3

Concernant le gel

La déclaration « calamités » a été faite auprès de la DDTM. Faites-nous remonter les dégâts que vous avez subis accompagnés de photos si possible géo-localisées et horodatées. Demandez à vos mairies de faire remonter aussi l'information de leur côté.

Attestation de déplacement

Nous vous proposons le modèle ci-joint de justificatif permanent (en format word pour le compléter si vous le souhaitez) pour les exploitants agricoles qui devrait être accepté par les forces de l'ordre. Nous vous conseillons d'y joindre une attestation de la MSA ou un extrait Kbis de votre société indiquant l'activité agricole. En cas de problème n'hésitez pas à nous joindre immédiatement.

Sachez que le covoiturage à 2 personnes (1 devant, 1 derrière) est également toléré. Si pb nous en informer.

Marchés de plein air

Nous avons interpellé conjointement avec la chambre d'agriculture et les JA le préfet ainsi que l'ensemble des maires du département en fin de semaine dernière. La FNSEA a été très mobilisée sur le sujet. Un guide national de bonnes pratiques pour l'organisation des marchés a été diffusé dès vendredi, en ce sens, auprès des autorités locales en partenariat avec le réseau Bienvenue à la Ferme et la Fédération des Marchés de France.

Nous espérons que cela permettra au préfet d'autoriser la réouverture des marchés au plus vite.

Besoin de main d'œuvre : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE NATIONALE : « DES BRAS POUR TON ASSIETTE ! »

Face à la hausse sensible de l'absentéisme, provoquée par le confinement en réponse à l'épidémie de coronavirus, mais aussi par la fermeture de certaines frontières intra-européennes, l'agriculture française évalue son besoin à 200.000 travailleurs saisonniers pour les mois d'avril et mai afin d'assurer les récoltes et les travaux agricoles indispensables à la sécurité alimentaire actuelle, comme future, de notre pays. La FNSEA a donc lancé un appel national, via la campagne « Des bras pour ton assiette ! », à toutes les personnes de bonne volonté et actuellement sans activité (en recherche d'emploi, chômeur partiel, étudiant...) à rejoindre la Ferme France. Les volontaires, sans nécessité de qualifications particulières, sont invités à se signaler dès à présent sur le site de l'Anefa (Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture) ou sur le site internet spécialement dédié :

<https://desbraspourtonassiette.wizi.farm/>

Les employeurs qui ont donc besoin de « bras » sont invités à aller déposer leur offre sur ce site. Nous comptons sur vous, l'APEA et le groupe REAGIR ne pourra probablement pas répondre à toutes vos attentes dans les prochaines semaines.

Dans les Bouches du Rhône ce matin il y avait 6800 travailleurs inscrits pour seulement 18 offres d'emplois saisonniers.

Ci-joint vous trouverez un guide pour vous aider à déposer votre offre, cela est très simple.

Brûlage

Nous vous demandons de bien vouloir systématiquement prendre contact avec les pompiers en amont de tout brûlage pendant la période de confinement. Il faut en effet éviter que les pompiers soient sollicités pour des interventions à un moment où ils sont très mobilisés par la crise sanitaire ou pour des interventions inutiles sur appels de la population.

Nous comptons sur vous.

Don alimentaire : la filière agricole SOLIDAIRE. Ne jetez pas : DONNEZ

Si vous êtes confrontés à des invendus, ne jetez-pas vos produits. Rendez-vous sur : <https://www.solaal.org/>

La filière agricole s'organise pour donner les produits invendus en raison des annulations de commandes, à la suite de la crise COVID-19. Pour cela, vous pouvez vous appuyer sur SOLAAL, une association créée en 2003 et reconnue d'intérêt général pour organiser les dons agricoles vers les 17 associations d'aide alimentaire nationales et habilitées. Certains d'entre vous l'ont déjà testé c'est simple

Angélique Delahaye, maraîchère, ancienne présidente de la Fédération des producteurs de Légumes et présidente de SOLAAL, a lancé un appel au don : « A tous les agriculCoeurs en difficulté de marché : le don est une solution. Restons solidaires ! » Plusieurs dizaines de tonnes de denrées alimentaires ont déjà été collectées auprès des acteurs de la chaîne alimentaire en France depuis le début du confinement.

Dans les Bouches du Rhône, des adhérents FD ont déjà donné des fraises, des courgettes et ce matin plus de 25000 pieds de salades via Solaal.

Montrons notre solidarité !

Communication

La chambre d'agriculture s'est associée à la CCI pour pouvoir informer tous nos concitoyens des commerces et producteurs qui peuvent proposer des produits. Inscrivez-vous sur cette plateforme pour pouvoir être facilement identifié

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/5946435/coronavirus-une-carte-virtuelle-pour-savoir-quels-sont-les-producteurs-et-commerces-encore-ouverts-dans-lesbouches-du-rhone>

Une opération de vente en direct de viande est également organisée, voir ci-après l'article de La Provence

<https://www.laprovence.com/article/economie/5946170/arles-les-eleveurs-vendent-en-direct.html>